

## AUTOMNE 2024

JUILLET							AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19*	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
7	Épreuve uniforme de langue (EULE)					
15	Début de la disponibilité des professeur(e)s					
	Remise des horaires aux étudiant(e)s (17 août à partir de 6 h 30 au 19 août à 16 h)					
19*	Date limite de remboursement des frais d'inscription					
23	Début des cours					
30	Horaire du lundi (reprise du 2 septembre)					

SEPTEMBRE							OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12*	13*
9	10	11	12	13	14	15	14*	15*	16*	17*	18*	19*	20*
16	17	18	19	20	21	22	21*	22	23	24	25	26	27
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
30							9	9	9	9			
31													

SEPTEMBRE						
2	Congé (Fête du travail)					
19	Date limite de désinscription aux cours (à l'exception de certains cours intensifs)					

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3							1
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29
							30	31					

OCTOBRE						
14	Confirmation de choix de cours et paiement H-25 (12 au 21 octobre)					
14	Congé (Action de grâces)					
15	Congé (journée de relâche)					
	Journées d'étude et d'évaluation (16 au 18 octobre)					

NOVEMBRE						
5	Date limite d'abandon de cours (à l'exception de certains cours intensifs)					

DÉCEMBRE						
	Journées d'examen (16 au 20 décembre)					
18	Épreuve uniforme de langue (EULE)					
20	Fin de la session*					
23	Première journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*					
30	Date limite de remise des notes					

Total : 83 journées

## HIVER 2025

JANVIER							FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4							1
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13*	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28		

JANVIER						
3	Mise en ligne des bulletins					
6	Date limite pour les demandes de révisions de notes A-24					
9	Journée pédagogique					
10	Date limite pour la remise des notes après les révisions A-24					
	Remise des horaires aux étudiant(e)s (11 janv. à partir de 6 h 30 au 13 janv. à 16 h)					
13*	Date limite de remboursement des frais d'inscription					
20	Début des cours					

MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1	1	2	3	4	5	6	
3	4	5	6	7	8*	9*	7	8	9	10	11	12	13
10*	11*	12*	13*	14*	15*	16*	14	15	16	17	18	19	20
17*	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
31							13	13	13				

FÉVRIER						
14	Date limite de désinscription aux cours (à l'exception de certains cours intensifs)					

MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4							1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
							30						

MARS						
	Journées d'étude et d'évaluation (10 au 13 mars)					
14	Congé (journée de relâche)					
	Confirmation de choix de cours et paiement A-25 (8 au 17 mars)					
31	Date limite d'abandon de cours (à l'exception de certains cours intensifs)					

AVRIL						
9	Sciences humaines en action (journée sans cours)					
18	Congé (Vendredi Saint)					
21	Congé (lundi de Pâques)					
22	Horaire du vendredi (reprise du 18 avril)					

MAI						
14	Épreuve uniforme de langue (EULE)					
15	Horaire du mercredi (reprise du 14 mai)					
	Journées d'examen (14, 16, 20 au 22 mai)					
19	Congé (journée de relâche)					
22	Fin de la session*					
23	Première journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*					
26	Deuxième journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*					
29	Date limite de remise des notes					
30	Mise en ligne des bulletins					

JUIN						
3	Journée pédagogique					
4	Date limite pour les demandes de révision de notes H-25					
10	Date limite pour la remise des notes après les révisions H-25					
12	Dernière journée de la disponibilité des professeur(e)s					

Total : 84 journées

Ce calendrier concerne les activités régulières seulement.

Les chiffres sous les journées de cours correspondent aux semaines de la session.

\* La date de fin de session peut être modifiée en cas de jours de cours perdu, veuillez vous référer à la page suivante pour connaître les modalités de reprise.

### Historique des mises à jour du calendrier scolaire

Version 2 : Mise à jour du 10 juin 2024 à la suite de l'ajout des dates limites d'abandon de cours

## MODALITÉS DE MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

Tout jour de cours perdu doit, en principe, être repris.

Pour les deux premiers jours de cours à reprendre, la responsabilité de modifier le calendrier scolaire revient à la Direction des études. Elle applique alors les modalités décrites plus bas, pour l'une et l'autre session, dans la mesure où une modification peut être annoncée assez tôt pour être réalisable.

Pour tout cas exceptionnel allant au-delà de ces balises, la modification du calendrier scolaire est décidée au Conseil d'administration, après les consultations prévues au Règlement de régie interne du Collège.

Les modalités suivantes s'appliqueront en cas de jour de cours perdu :

---

### AUTOMNE 2024

#### Premier jour de cours perdu :

Le 16 décembre sera un jour de cours.  
Journées d'examens : 17, 18(EULE), 19, 20, 23 décembre  
Date limite de remise des notes : le 31 décembre  
Mise en ligne du bulletin : 3 janvier  
Date limite pour les demandes de révision de notes : 6 janvier  
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 10 janvier

#### Deuxième jour de cours perdu :

Les 16 et 17 décembre seront des jours de cours.  
Journées d'examens : 18(EULE), 19, 20, 23 décembre  
Date limite de remise des notes : 31 décembre  
Mise en ligne du bulletin : 3 janvier  
Date limite pour les demandes de révision de notes : 6 janvier  
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 10 janvier

---

### HIVER 2025

#### Premier jour de cours perdu :

Le 16 mai sera un jour de cours.  
Journées d'examens : 14(EULE), 20, 21, 22 et 23 mai  
Date limite de remise des notes : 30 mai  
Mise en ligne du bulletin : 2 juin  
Date limite pour les demandes de révision de notes : 5 juin  
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 11 juin

#### Deuxième jour de cours perdu :

Les 16 et 20 mai seront des jours de cours.  
Journées d'examens : 14(EULE), 21, 22, 23, 26 mai  
Date limite de remise des notes : 2 juin  
Mise en ligne du bulletin : 3 juin  
Date limite pour les demandes de révision de notes : 6 juin  
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 12 juin

*Le 19 mai est une journée fériée pour le personnel non enseignant.*

Si les modalités de modification doivent s'appliquer, le Service de l'organisation et du cheminement scolaires assurera les communications nécessaires.